

Xebec Adsorption Inc.

États financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

Le 29 mars 2010

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Xebec Adsorption Inc.

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Xebec Adsorption Inc. au 31 décembre 2009 et les états des résultats et du résultat étendu consolidés, de la variation de l'avoir des actionnaires consolidée et des flux de trésorerie consolidés de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers au 31 décembre 2008 et pour l'exercice terminé à cette date, avant leur redressement en vue de tenir compte de la modification de conventions comptables pour les frais de démarrage tel que décrite à la note 3 des états financiers consolidés, ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 6 mars 2009. Nous avons vérifié les redressements apportés aux états financiers au 31 décembre 2008 et, à notre avis, ces redressements sont, à tous les égards importants, appropriés et ont été correctement apportés.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 15492

Xebec Adsorption Inc.

Bilan consolidé

Au 31 décembre 2009

	2009 \$	2008 \$ (Retraité- note 3)
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	5 447 702	550 377
Débiteurs	3 105 834	4 538 842
Stocks (note 6)	2 867 922	2 579 877
Frais payés d'avance	183 564	221 143
Impôts sur les bénéfices à recevoir	62 492	-
Crédits d'impôts à l'investissement à recevoir	80 843	258 785
Portion court terme du prêt à une coentreprise	37 777	-
Actifs financiers dérivés (note 11)	-	229 906
	<u>11 786 134</u>	<u>8 378 930</u>
Prêt à une coentreprise , 7,93%, encaissable par versements annuels minimum de 37 777 \$ plus intérêts courus et impayés, échéant le 1 ^{er} juillet 2012	75 554	-
Immobilisations corporelles (note 7)	2 604 931	1 822 209
Actifs incorporels (note 8)	279 046	148 319
Encaisse soumise à des restrictions (note 9)	223 261	324 577
Écart d'acquisition (note 5)	5 942 152	-
	<u>20 911 078</u>	<u>10 674 035</u>
Passif		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 10)	496 900	1 760 931
Comptes fournisseurs et frais courus	5 578 505	4 320 860
Produits reportés	146 228	679 938
Impôts sur les bénéfices à payer	-	268 194
Portion à court terme de la dette à long terme (note 13)	321 653	230 186
Portion à court terme de la dette subordonnée (note 15)	62 496	-
Impôts futurs (note 20)	-	99 070
Passifs financiers dérivés (note 11)	96 645	-
	<u>6 702 427</u>	<u>7 359 179</u>
Dette à long terme (note 13)	1 763 496	1 874 087
Aide gouvernementale (note 14)	37 083	42 083
Dette subordonnée (note 15)	156 256	250 000
Impôts futurs (note 20)	-	23 545
	<u>8 659 262</u>	<u>9 548 894</u>
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 16)	17 942 821	300 100
Surplus d'apport	216 368	-
Bénéfices non répartis (déficit)	(5 907 373)	825 041
	<u>12 251 816</u>	<u>1 125 141</u>
	<u>20 911 078</u>	<u>10 674 035</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration

(s) Kurt Sorschak

administrateur

(s) Peter Paul Praxmarer

administrateur

Xebec Adsorption Inc.

État des résultats et résultat étendu consolidés
De l'exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009 \$	2008 \$ (Retraité-note 3)
Produits	18 693 788	16 840 622
Coût des marchandises vendues (note 6)	14 462 614	10 700 381
Bénéfice brut	4 231 174	6 140 241
Dépenses d'exploitation		
Frais de recherche et développement (note 18)	1 080 638	108 865
Frais de vente et d'administration	8 783 201	4 754 017
Frais financiers (note 19)	233 862	348 106
Perte (gain) sur conversion de devises étrangères	518 319	(239 402)
Amortissement	527 389	194 381
	11 143 409	5 165 967
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(6 912 235)	974 274
Impôts sur les bénéfices (recouvrés) (note 20)		
Exigibles	(57 206)	249 746
Futurs	(122 615)	72 756
	(179 821)	322 322
Bénéfice net (perte nette) et résultat étendu de l'exercice	(6 732 414)	651 952
Bénéfice net (perte nette) par action		
De base et dilué	(0,42)	0,08

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Xebec Adsorption Inc.

État de la variation de l'avoir des actionnaires consolidée
De l'exercice terminé le 31 décembre 2009

	Nombre			Montant				Total \$
	Bons de souscription	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Actions ordinaires & bons de souscription \$	Actions privilégiées \$	Surplus d'apport \$	Bénéfices non répartis (déficit) \$	
Solde – au 1^{er} janvier 2008 – Tel qu'établi précédemment ⁽¹⁾	5 868 108	8 638 496	300 000	100	300 000	-	206 301	506 401
Retraitement – Modification de conventions comptables (note 3)	-	-	-	-	-	-	(33 212)	(33 212)
Solde – au 1^{er} janvier 2008 – Tel que retraité	5 868 108	8 638 496	300 000	100	300 000	-	173 089	473 189
Bénéfice net de l'exercice – Tel que retraité	-	-	-	-	-	-	651 952	651 952
Solde redressé – au 1er janvier 2009	5 868 108	8 638 496	300 000	100	300 000	-	825 041	1 125 141
Conversion des actions privilégiées ⁽¹⁾	311 892	769 231	(300 000)	300 000	(300 000)	-	-	-
Émission réputée d'actions et de bons de souscription lors de la prise de contrôle inversée (note 5)	6 180 000	11 269 318	-	11 921 423	-	26 767	-	11 948 190
Émission d'actions et de bons de souscription – placement privé, 25 novembre 2009 (note 16c)	4 807 824	8 585 400	-	6 439 050	-	-	-	6 439 050
Frais de financement – placement privé, 25 novembre 2009	-	-	-	(717 752)	-	165 000	-	(552 752)
Perte nette de l'exercice	-	-	-	-	-	-	(6 732 414)	(6 732 414)
Charge relative au régime de rémunération à base d'actions	-	-	-	-	-	24 601	-	24 601
Solde – au 31 décembre 2009	17 167 824	29 262 445	-	17 942 821	-	216 368	(5 907 373)	12 251 816

(1) Représente les actions et les bons de souscription émis aux actionnaires de Xebec lors de la prise de contrôle inversée (note 5)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Xebec Adsorption Inc.

Flux de trésorerie consolidés

De l'exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009 \$	2008 \$ (Retraité-note 3)
Flux de trésorerie liés à :		
Exploitation		
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	(6 732 414)	651 952
Eléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	465 261	145 435
Amortissement des actifs incorporels	62 128	48 946
Perte (gain) sur conversion des devises étrangères non réalisée sur les actifs financiers dérivés	326 551	(229 906)
Charge relative au régime de rémunération à base d'actions (notes 16 b) et 17)	24 601	-
Impôts futurs	(122 615)	72 576
	(5 976 488)	689 003
Variation d'éléments du fonds de roulement hors liquidité liés à l'exploitation		
Débiteurs	2 888 309	(3 281 660)
Stocks	1 923 637	(1 525 746)
Frais payés d'avance	210 933	74 515
Crédits d'impôts à l'investissement à recevoir	177 942	(258 785)
Comptes fournisseurs et frais courus	(149 782)	3 009 198
Produits reportés	(1 988 725)	209 398
Impôts sur les bénéfices à recevoir / payer	(330 686)	222 580
	(3 244 860)	(861 497)
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(308 760)	(624 402)
Acquisition d'actifs incorporels	(192 855)	(113 372)
Coûts de transaction versés lors de l'acquisition d'une entreprise (note 5)	(1 095 708)	-
Encaisse acquise lors de l'acquisition d'une entreprise (note 5)	5 122 028	-
Prêt à une coentreprise	(134 208)	-
Aide gouvernementale	(5 000)	(5 000)
	3 385 497	(742 774)
Financement		
Émission d'actions et de bons de souscription	6 439 050	-
Frais d'émission d'éléments de l'avoir des actionnaires	(552 752)	-
Augmentation (diminution) de l'emprunt bancaire	(1 264 031)	1 760 931
Prêt à une coentreprise	20 877	-
Dette à long terme	289 402	193 387
Remboursement de la dette à long terme	(326 788)	(102 100)
Remboursement des obligations relatives aux biens loués	(12 986)	(11 981)
Encaisse soumise à des restrictions	163 916	(64 382)
	4 756 688	1 775 855
Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	4 897 325	171 584
Encaisse au début de l'exercice	550 377	378 793
Encaisse à la fin de l'exercice	5 447 702	550 377

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 21)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

1 Nature des activités et risque de liquidités

a) Nature des activités

Xebec Adsorption Inc. (la « Société ») est un fournisseur de solutions d'énergie verte auprès des sociétés et des gouvernements cherchant à réduire leur empreinte carbone. La Société résulte de la fusion de Xebec Adsorption Inc. (« Xebec ») et QuestAir Technologies Inc. (« QuestAir ») ayant eu lieu le 12 juin 2009. Les états financiers comparatifs sont ceux de Xebec et les états financiers reflètent les comptes de QuestAir à partir du 12 juin 2009 (voir note 5).

b) Risque de liquidité

Bien que la Société a subi une perte d'exploitation de 6 732 414 \$ et avait des sorties de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 3 244 860 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Société a terminé l'année avec un montant d'encaisse s'élevant à 5 447 702 \$, un fonds de roulement de 5 083 707 \$ et un accès à des facilités de crédit inutilisées de 1 500 000 \$. Au cours du quatrième trimestre de 2009, la direction a procédé à la clôture d'un placement privé qui a généré un produit net de 5 886 298 \$, la Société a également entrepris diverses initiatives et développé un plan pour gérer ses risques d'exploitation et de liquidités en accord avec la conjoncture économique. La Société a préparé un budget pour 2010 en utilisant des hypothèses que la direction estime raisonnables. L'atteinte des résultats budgétés dépend de l'augmentation du chiffre d'affaires, de la livraison des ventes et du respect des échéanciers des contrats, du respect de la marge brute d'exploitation prévue et du contrôle des frais généraux et d'administration. La direction s'attend à respecter son budget et à avoir suffisamment de liquidités pour financer ses opérations au moins au-delà du 31 décembre 2010.

La Société est confrontée à des incertitudes qui peuvent avoir un impact sur les résultats d'exploitation futurs et les liquidités. Ces incertitudes comprennent la réduction des dépenses dans les projets d'énergie renouvelable, les fluctuations de taux de change et la réalisation des objectifs de l'entreprise mentionnés dans le paragraphe précédent, qui incluent le développement d'un nouveau secteur d'activités. Bien que la direction estime qu'elle a développé des plans d'action pour atténuer les risques de liquidités et d'exploitation, il n'y a aucune assurance que la direction sera en mesure de réaliser son plan d'affaires et de maintenir le niveau de liquidités nécessaires si des événements ou conditions ne sont pas compatibles avec les attentes de la direction, les hypothèses budgétaires pour 2010 et les plans d'action. Par conséquent, la Société pourrait avoir besoin de financement externe additionnel et il n'y a aucune assurance qu'elle l'obtiendra. Il est possible que les changements futurs dans les marchés de capitaux fassent en sorte qu'un tel financement ne soit pas disponible au moment opportun. La Société est incapable de prédire les effets possibles, le cas échéant, de ces incertitudes et des ajustements éventuels à la valeur comptable des actifs et des passifs qui pourraient être nécessaires si la Société ne disposait pas de liquidités suffisantes. Ces ajustements pourraient être importants.

2 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« P.C.G.R. ») du Canada. Certaines données correspondantes ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

3 Principales conventions comptables

Principes de consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes de la Société et de sa filiale, Xebec Adsorption (Shanghai) Co. Ltd. Ils incluent également la quote-part dans les comptes d'une coentreprise, Xebec Adsorption South East Asia PTE.Ltd, en utilisant la méthode de la consolidation proportionnelle.

Estimations comptables

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada la direction doit procéder à des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et passifs, ainsi que la présentation de l'information sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants constatés dans les produits et les charges durant l'exercice. Les principaux éléments nécessitant l'utilisation d'estimations de la direction sont la durée de vie utile des actifs, la désuétude des stocks, la dépréciation d'actifs à long terme et d'actifs incorporels, de l'écart d'acquisition, la moins-value sur les impôts sur les bénéfices futurs, la juste valeur de certains instruments financiers, des options d'achat d'actions, des bons de souscription et la rémunération à base d'actions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette pour les matières premières, les produits en cours et les produits finis. Le coût des matières premières est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût des stocks de produits en cours et produits finis inclut les matières premières, la main d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication. Les stocks sont comptabilisés déduction faite de toute provision pour désuétude.

Une nouvelle évaluation de la valeur de réalisation nette est faite à chaque période subséquente. Lorsque les circonstances qui avaient précédemment causé une baisse de valeur inférieure au coût n'existent plus, ou lorsqu'il existe une preuve évidente d'une augmentation de la valeur nette de réalisation suite à des changements dans les conditions économiques, le montant de la dépréciation est renversé (c'est-à-dire que le renversement est limité au montant de la dépréciation initiale) de sorte que la nouvelle valeur comptable est le moindre du coût et de la valeur de réalisation nette révisée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Bâtiment	20 ans
Machinerie et équipement	3 – 10 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Moules	5 ans
Améliorations locatives	Moindre de la durée de vie économique et de la durée du bail

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

3 Principales conventions comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des faits ou des circonstances donnent à penser que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La Société évalue la recouvrabilité des actifs à long terme au moyen d'estimations fondées sur les flux de trésorerie futurs non actualisés qui devraient découler de l'utilisation des actifs devant être réalisés lors de la vente. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent des logiciels et des dessins d'ingénierie et sont comptabilisés au coût.

Les dessins d'ingénierie correspondent aux frais d'ingénierie encourus pour élaborer des plans de produits et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans, ce qui représente leur bénéfice attendu pour les exercices futurs. Les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans, ce qui représente leur bénéfice attendu pour les exercices futurs.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net acquis dans une entreprise. L'écart d'acquisition n'est pas amorti.

Sur une base annuelle ou, plus fréquemment, si des faits ou des circonstances donnent à penser que l'écart d'acquisition a subi une baisse de valeur, la direction évalue la possibilité d'une dévaluation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition en faisant un test en deux étapes. Lors de la première étape, la juste valeur de l'unité d'exploitation, déterminée en vertu d'une méthode d'évaluation acceptée, est comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur est inférieure à la valeur comptable, la seconde étape est effectuée, selon laquelle la juste valeur de l'écart d'acquisition est déterminée de la même façon que lors d'un regroupement d'entreprises. Si la juste valeur de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, l'écart d'acquisition est dévalué jusqu'au montant de la juste valeur estimée. La Société a décidé que le test de recouvrabilité aurait lieu en juin de chaque année pour toutes les unités d'exploitation.

À la date du regroupement d'entreprises, l'écart d'acquisition est affecté à l'unité d'exploitation qui devrait bénéficier du regroupement d'entreprises.

Constatation des produits

La Société constate les produits provenant de la vente de matériel commercial lorsque le titre de propriété a été cédé, que le client a accepté le produit, qu'il existe un élément de preuve probant convaincant qu'une entente a été conclue, que le recouvrement est probable et que le prix a été fixé ou qu'il peut être déterminé. Au moment où les produits sont constatés, des provisions sont constituées pour tenir compte du volume estimatif de retours de produits et des coûts de garantie. La Société comptabilise des produits reportés lorsque des sommes sont perçus avant que tous les critères de constatation des produits soient rencontrés.

Les produits de contrats de production à long terme et les contrats de services d'ingénierie sont établis selon la méthode de l'avancement des travaux. Selon cette méthode, les produits sont constatés proportionnellement aux coûts de contrats engagés (les coûts étant principalement composés d'heures de main d'œuvre). Les coûts et les profits estimatifs des contrats en cours qui excèdent les montants facturés sont reflétés dans les travaux en cours. Les montants perçus d'avance sur les contrats sont comptabilisés dans les produits reportés.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

3 Principales conventions comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

La Société examine les contrats avec ses clients sur une base régulière pour déterminer si une perte va vraisemblablement survenir. Si une perte est prévue sur un contrat, le montant total de la perte estimée est comptabilisé dans le coût des ventes et en réduction des travaux en cours dans la période où la perte devient évidente et raisonnablement estimable.

Aide gouvernementale

Les subventions non remboursables pour immobilisations corporelles sont comptabilisées comme une aide gouvernementale reportée et amorties sur la même base que les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

Les crédits d'impôts à la recherche et au développement sont constatés au moment où il existe une assurance raisonnable de leur recouvrement en utilisant la méthode de réduction des coûts. Les crédits d'impôts à l'investissement sont soumis aux approbations habituelles des autorités fiscales pertinentes. S'il y a des ajustements nécessaires, ils sont reflétés dans l'année où les avis de cotisation sont reçus.

Provision pour garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société assume certains frais d'entretien et de réparation en vertu des garanties offertes sur les séchoirs et les filtres. Les garanties couvrent une période allant de douze à dix-huit mois. Un passif au titre du coût prévu de la garantie est établi lorsque le produit est livré et complété. Pour estimer la responsabilité de garantie, l'historique du coût de remplacement du matériel et les frais de main d'œuvre associés sont pris en compte. Des révisions sont effectuées lorsque l'expérience réelle diffère sensiblement de l'expérience historique.

Impôts sur les bénéfices futurs

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. L'effet d'un changement de taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constaté aux résultats dans l'exercice qui comprend la date à laquelle le nouveau taux est considéré pratiquement en vigueur. Les actifs d'impôts futurs sont évalués et, si leur réalisation n'est pas considérée comme étant plus probable qu'improbable, une provision pour moins-value est comptabilisée.

Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

3 Principales conventions comptables (suite)

Bénéfice par action (suite)

Le bénéfice dilué par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, auquel on ajoute l'effet des titres potentiellement dilutifs tels que les options d'achat d'actions. Le bénéfice dilué par action est calculé en utilisant la méthode de la conversion hypothétique, laquelle suppose que si tous les titres potentiellement dilutifs avaient été exercés au début de l'exercice ou à la date de leur émission, si elle est postérieure, le produit en découlant serait utilisé pour acheter des actions ordinaires de la Société au cours moyen de l'exercice.

Conversion des devises étrangères

La Société utilise la méthode temporelle pour convertir ses transactions en devises étrangères.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis au taux historique et les transactions incluses dans les résultats sont converties au taux de change en vigueur à la date des transactions.

Les opérations des établissements étrangers intégrés sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan tandis que les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges (autres que l'amortissement, lequel est converti au taux de change applicable à la date de l'acquisition de l'actif correspondant) sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Rémunération à base d'actions

La Société comptabilise les options d'achat d'actions selon la méthode de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. Le modèle Black-Scholes a été développé pour estimer la juste valeur des options qui n'ont aucune restriction pour l'acquisition des droits et qui sont totalement transférables. De plus, ce modèle requiert habituellement l'entrée d'hypothèses, incluant la volatilité prévue du cours des actions. En ce qui concerne les options octroyées aux administrateurs, aux membres de la direction et aux employés, le coût de rémunération est mesuré à la juste valeur à la date de l'attribution et passé en charge sur la période d'acquisition des droits liés aux options. Pour les options octroyées à des personnes qui ne sont pas des employés, la juste valeur est calculée au moment où les services sont rendus, l'engagement est respecté ou les options sont pleinement acquises et non-annulables, selon la première de ces dates, et la charge est comptabilisée sur la période où les services du non-salarié ont été reçus. Une augmentation correspondante est enregistrée au surplus d'apport lorsque les options d'achat d'actions sont passées en charge. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le capital-actions est crédité du montant de la considération versée et de la portion correspondante qui avait été enregistrée précédemment au surplus d'apport.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont passés en charge au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les frais de développement sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés, à moins qu'ils ne satisfassent à certains critères qui permettent leur report et leur amortissement en vertu des P.C.G.R. À ce jour, aucun frais de développement n'a été reporté.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

3 Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

La Société a classé tous ses instruments financiers comme suit :

Encaisse	Détenue à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Actifs financiers dérivés	Détenus à des fins de transaction
Prêt à une coentreprise	Prêts et créances
Encaisse soumise à des restrictions	Détenue à des fins de transaction
Emprunt bancaire	Autres passifs financiers
Comptes fournisseurs et frais courus	Autres passifs financiers
Emprunt d'un actionnaire de la coentreprise	Autres passifs financiers
Dette à long terme	Autres passifs financiers
Dette subordonnée	Autres passifs financiers

Les actifs et passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur à chaque date des états financiers; les changements de juste valeur dans les périodes subséquentes sont constatés aux résultats. Les prêts et créances et les autres passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur et subséquemment au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Société classe les instruments financiers dérivés qui n'ont pas été désignés à des fins de couverture et les dérivés incorporés comme détenus à des fins de transaction, et les évalue à leur juste valeur à chaque fin d'exercice. Les variations de valeur sont comptabilisées dans les autres produits. La Société ne désigne pas ses instruments financiers dérivés comme des instruments de couverture.

Dérivés incorporés

Les dérivés peuvent être intégrés dans d'autres instruments financiers et non financiers (« contrat hôte »). Les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés distincts lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux du contrat hôte, les conditions du dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome, et l'instrument hybride n'est pas détenu à des fins de transactions ou désigné à la juste valeur. Ces dérivés incorporés sont évalués à la juste valeur et les changements subséquents sont constatés dans les états des résultats et résultat étendu et des bénéfices non répartis comme des éléments de gain ou perte de change.

Dans le cadre de ses opérations, la Société conclut certains contrats pour la vente d'éléments non financiers libellés dans des monnaies autres que le dollar canadien. Dans les cas où la composante de change n'a pas d'effet de levier financier, ne comprend pas de composante d'option et que le contrat est libellé dans la monnaie fonctionnelle de la contrepartie, le dérivé incorporé est considéré comme étant étroitement lié et n'est pas comptabilisé séparément. Si le contrat n'est ni en monnaie canadienne, ni dans la monnaie fonctionnelle de la contrepartie, le dérivé incorporé en devises étrangères est distingué à moins que l'élément non-fonctionnel livré en vertu du contrat soit habituellement libellé dans la monnaie du contrat dans le commerce international ou que la devise dans laquelle est libellée le contrat est couramment utilisé dans l'environnement économique dans lequel la transaction a lieu.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

3 Principales conventions comptables (suite)

Modification de conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 « Écart d'acquisition et actifs incorporels » de l'Institut Canadien des comptables agréés (« ICCA ») en remplacement du chapitre 3062 « Écart d'acquisition et autres actifs incorporels ». Ceci a amené (i) le retrait du chapitre 3450 « Frais de recherche et développement » et la sortie du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») 27, « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation » et (ii) la modification de la note d'orientation-comptabilité (« NOC ») 11, « Entreprises en phase de démarrage ».

Cette nouvelle norme fournit des directives sur la comptabilisation des actifs intangibles en accord avec la définition d'un actif et les critères pour comptabiliser un actif, que ces actifs aient été acquis séparément ou développés à l'interne, ainsi que la clarification de l'application du principe de rapprochement des produits et des charges. L'adoption du chapitre 3064 élimine les frais de démarrage reportés qui sont maintenant comptabilisés à la dépense lorsque encourus. Par conséquent, la Société a ajusté le solde d'ouverture des bénéfices non répartis comme si la nouvelle norme avait toujours été appliquée par le passé et les montants correspondants de l'exercice précédent ont été retraités. Ainsi, la Société a fait des reclassements pour présenter certains actifs, principalement les logiciels, dans les actifs incorporels au lieu de les présenter avec les immobilisations corporelles.

Suite à l'adoption de cette nouvelle norme, le tableau suivant résume les ajustements qui ont été faits au bilan consolidé au 31 décembre 2008 et à l'état des résultats de l'exercice terminé à cette date :

	\$
Bilan	
Augmentation (diminution) de	
Immobilisations corporelles	(143 619)
Actifs incorporels	(446 022)
Passif d'impôts futurs	16 424
Bénéfices non répartis	(573 217)
État des résultats	
Augmentation (diminution) de	
Amortissement des immobilisations corporelles	(44 839)
Amortissement des actifs incorporels	2 206
Coût des marchandises vendues	130 408
Frais de vente et d'administration	468 654
Impôts sur les bénéfices futurs	(16 424)
Bénéfice net de l'exercice	(540 005)
Bénéfice par action de base et dilué	(0,06)

Le 20 janvier 2009, la Société a adopté les recommandations du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») 173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » émis par l'ICCA. Cet abrégé clarifie que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie doivent être considérés lors de la détermination de la juste valeur des actifs et passifs financiers. L'application prospective de cet énoncé n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de la Société.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

3 Principales conventions comptables (suite)

Modification de conventions comptables (suite)

En juin 2009, la Société a adopté les amendements du chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, « Instruments financiers – informations à fournir ». Les modifications augmentent les informations à fournir relativement à l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers, incluant la fiabilité des données utilisées dans ces évaluations, et le risque de liquidités, à la lumière des préoccupations que la nature et l'étendue des exigences concernant le risque de liquidités étaient ambiguës et difficiles à appliquer. Les modifications apportées au chapitre 3862 s'appliquent aux états financiers annuels des exercices se terminant après le 30 septembre 2009. L'adoption prospective de ce chapitre n'a eu aucun impact mesurable sur les états financiers consolidés de la Société. Les exigences de divulgation supplémentaires sont présentées à la note 27.

4 Conventions comptables émises récemment

L'ICCA a émis trois nouvelles normes comptables en janvier 2009 : le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », dans le but d'harmoniser la comptabilisation des regroupements d'entreprises et des participations sans contrôle avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Regroupements d'entreprises

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises », et établit des nouvelles directives sur la comptabilisation et l'évaluation de tous les actifs et passifs de l'entreprise acquise à la juste valeur. Les participations ne donnant pas le contrôle sont mesurées soit à leur juste valeur, soit à la part proportionnelle de la juste valeur dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. L'évaluation de la contrepartie transférée doit désormais inclure la juste valeur de toute contrepartie conditionnelle à compter de la date d'acquisition et les variations subséquentes de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle classée comme un passif doivent être comptabilisées dans les résultats. Les frais relatifs à l'acquisition sont exclus du prix d'achat et sont comptabilisés à la dépense au moment où ils sont encourus. De plus, les frais de restructuration relatifs au regroupement d'entreprises sont également exclus du prix d'achat et sont passés à la dépense au moment où les frais sont engagés. Le chapitre 1582 s'applique de façon prospective aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure. Leur adoption anticipée est permise. La Société évalue présentement l'effet de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

États financiers consolidés et participations ne donnant pas le contrôle

Les chapitres 1601 et 1602, qui remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés », établissent de nouvelles directives pour comptabiliser les participations ne donnant pas le contrôle et les transactions avec les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle. Les nouveaux chapitres requièrent que les participations ne donnant pas le contrôle soient présentées séparément dans l'avoir des actionnaires. À l'état des résultats, le bénéfice net doit être calculé avant les participations ne donnant pas le contrôle et ensuite être attribué aux actionnaires et aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle. De plus, les changements dans la participation d'une société mère dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle sont désormais comptabilisés comme des opérations sur les capitaux propres. Ces chapitres s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels consolidés des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 et requièrent l'adoption simultanée du chapitre 1582. Leur adoption anticipée est permise. La Société évalue présentement l'effet de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

5 Regroupements d'entreprises

Conformément à l'entente entre Xebec et QuestAir, les actionnaires de Xebec (« les vendeurs ») ont vendu la totalité des actions émises et en circulation du capital de Xebec à QuestAir en échange d'un total de 15 241 976 actions ordinaires de QuestAir et de 6 180 000 bons de souscription de QuestAir. À la suite de cette transaction, les vendeurs ont reçu suffisamment d'actions ordinaires de QuestAir pour provoquer une prise de contrôle inversée de QuestAir. Par conséquent, les états financiers de la Société reflètent les comptes de QuestAir à compter du 12 juin 2009. Les états financiers comparatifs inclus dans ces états financiers consolidés sont ceux de Xebec. Suite à la transaction, QuestAir et Xebec ont fusionné et continué leurs activités dans une seule Société sous le nom de Xebec Adsorption Inc.

Au moment de la clôture de la transaction, les vendeurs ont reçu 9 407 727 actions ordinaires, ce qui leur a donné le contrôle sur 45 % des actions ordinaires en circulation de la Société fusionnée. Selon la clause d'indexation de bénéfices futurs de l'entente de fusion, les vendeurs peuvent accroître leur participation dans la Société fusionnée de 5 834 249 actions ordinaires, ce qui augmenterait leur participation de 45 % à 57 %, si certains objectifs de performance (EBITDA ajusté) sont atteints par la Société fusionnée (pour les exercices 2009 et 2010). Ces actions émises par QuestAir lors de la clôture de la transaction sont présentement entières (note 16 c)).

L'acquisition est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode requiert la détermination du prix d'achat total, estimé à 13 043 898 \$, pour l'actif net de QuestAir et la répartition de ce montant aux actifs acquis et aux passifs pris en charge selon leur juste valeur.

Le tableau suivant représente la juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date effective de l'acquisition. L'excédent du prix d'achat sur l'actif net identifiable acquis est initialement attribué à l'écart d'acquisition dans le bilan consolidé. Dans une période de douze mois après la date d'acquisition, la direction a l'intention de compléter une évaluation officielle des actifs corporels et incorporels acquis et des passifs pris en charge, incluant l'impôt sur les pertes fiscales reportées s'élevant à 42,2 millions \$, dans le but de finaliser la répartition du prix d'achat total.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

5 Regroupements d'entreprises (suite)

	\$
Actifs acquis	
Espèces et quasi-espèces	5 122 028
Débiteurs, net	1 455 301
Stocks	2 211 682
Frais payés d'avance	173 354
Immobilisations corporelles	939 223
Écart d'acquisition	5 942 152
Encaisse soumise à des restrictions	62 600
Actif total	<u>15 906 340</u>
Passifs pris en charge	
Comptes fournisseurs et frais courus	1 407 427
Produits reportés	1 455 015
Passif total	<u>2 862 442</u>
Actif net acquis	<u>13 043 898</u>
Contrepartie	
11 269 318 actions ordinaires	10 139 164
6 180 000 bons de souscription	1 782 259
199 347 options d'achat d'actions	26 767
	<u>11 948 190</u>
Frais d'acquisition	1 095 708
	<u>13 043 898</u>

La contrepartie exclut une portion de la juste valeur de 70 183 options non acquises.

Suite à la clôture de la transaction, des frais d'acquisition additionnels de 27 632 \$ ont été ajoutés au prix d'achat, amenant ainsi une augmentation de l'écart d'acquisition du même montant.

La juste valeur estimative des bons de souscription a été établie en utilisant le modèle du prix des options Black-Scholes avec les hypothèses suivantes : prix d'exercice à 2,15 \$, taux d'intérêt sans risque de 1,40 %, volatilité prévue de 100 % et durée de vie prévue de deux ans.

6 Stocks

	2009 \$	2008 \$
Matières premières	1 970 017	1 880 618
Produits en cours	868 663	699 259
Produits finis	29 242	-
	<u>2 867 922</u>	<u>2 579 877</u>

Le coût des marchandises vendues est principalement composé du coût des stocks et inclut un montant de dévaluation d'inventaire au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, de 355 012 \$ (59 573 \$ en 2008).

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

7 Immobilisations corporelles

	2009		
	Coût	Amortissement	Coût non
	\$	cumulé	amorti
		\$	\$
Terrain	173 180	-	173 180
Bâtiment	981 353	126 436	854 917
Machinerie et équipement	787 495	138 125	649 370
Mobilier et équipement de bureau	120 595	27 234	93 361
Équipement informatique	325 812	149 622	176 190
Moules	201 871	36 438	165 433
Améliorations locatives	678 358	206 060	472 298
	3 268 664	683 915	2 584 749
Machinerie et équipement loués en vertu de contrats de location-acquisition	24 967	4 785	20 182
	3 293 631	688 700	2 604 931
			2008
	Coût	Amortissement	(retraité – note 3) Coût non
	\$	cumulé	amorti
		\$	\$
Terrain	173 180	-	173 180
Bâtiment	981 353	77 368	903 985
Machinerie et équipement	310 109	33 945	276 164
Mobilier et équipement de bureau	62 498	5 422	57 076
Équipement informatique	126 205	24 451	101 754
Moules	79 094	2 462	76 632
Améliorations locatives	254 895	43 947	210 948
	1 987 334	187 595	1 799 739
Machinerie et équipement loués en vertu de contrats de location-acquisition	24 967	2 497	22 470
	2 012 301	190 092	1 822 209

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

8 Actifs incorporels

	2009		
	Coût	Amortissement	Coût non
	\$	cumulé	amorti
		\$	\$
Logiciels	406 590	130 677	275 913
Dessins d'ingénierie	4 700	1 567	3 133
	411 290	132 244	279 046
	2008		
	Coût	Amortissement	Coût non
	\$	cumulé	amorti
		\$	\$
Logiciels	212 580	68 961	143 619
Dessins d'ingénierie	4 700	-	4 700
	217 280	68 961	148 319

9 Encaisse soumise à des restrictions

L'encaisse soumise à des restrictions comprend des montants dont l'utilisation est limitée à des fins spécifiques dans le cadre de certaines obligations contractuelles. L'encaisse soumise à des restrictions ne devrait pas être sans restriction au cours des douze prochains mois.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

10 Emprunt bancaire

La Société dispose de facilités de crédit au montant de 1 500 000 \$, lesquelles portent intérêt au taux préférentiel de l'institution financière de la Société plus 0,60 % par année et sont limitées par certaines exigences relatives aux débiteurs. De plus, la Société a accès à des facilités de crédit de 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière de la Société plus 1,5 % par année et qui sont limitées à certaines exigences relatives aux frais préliminaires à la livraison. L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque de 1^{er} rang de 4 000 000 \$ sur tous les biens meubles de la Société et est renouvelable annuellement selon certaines conditions. La Société doit également respecter certains ratios financiers, soient un ratio minimal du fonds de roulement et un ratio maximal de la dette à long terme sur l'actif corporel net. Au 31 décembre 2009, la Société respecte ces ratios financiers. À la fin de l'exercice, le montant inutilisé des premières facilités de crédit est d'environ 1 500 000 \$ et approximativement de 3 100 \$ pour les deuxièmes facilités de crédit. De plus, la Société a accès à une facilité de crédit rotative à demande au montant de 1 000 000 \$ par voie de lettres de crédit et lettres de garantie. Au 31 décembre 2009, la partie inutilisée de cette facilité de crédit était d'environ 922 000 \$ (869 000 \$ en 2008).

11 Actifs et passifs financiers dérivés

La Société s'est engagée dans un contrat de ventes avec une partie étrangère, lequel contrat est libellé en devises autres que le dollar canadien ou la monnaie fonctionnelle de la partie étrangère. Au 31 décembre 2009, la juste valeur du dérivé incorporé était un passif de 96 645 \$ (un actif de 229 906 \$ en 2008) et la variation de la juste valeur par rapport à l'exercice précédent s'élevant à 326 551 \$ était incluse dans la perte de change à l'état des résultats et résultat étendu.

12 Coentreprise

Le tableau suivant représente le sommaire de la part proportionnelle de la Société dans les actifs, les passifs, les produits, les dépenses et les flux de trésorerie de la coentreprise, qui est incluse dans les états financiers consolidés :

	2009
	\$
Actif à court terme	179 263
Total des actifs	207 133
Passif à court terme	92 926
Total des passifs	203 275
Produits	177 187
Dépenses	382 234
Perte nette	(205 047)
Flux de trésorerie liés à :	
Exploitation	(224 216)
Financement	319 254
Investissement	(34 494)

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

13 Dette à long terme

	2009 \$	2008 \$
Emprunt à terme, portant intérêt au taux de base annuel flottant de l'institution financière majoré de 0,75 %, garanti par une hypothèque de premier rang sur tous les biens meubles et immeubles, présents et futurs, remboursable par versements mensuels de 8 900 \$ plus les intérêts, échéant en juin 2023.	1 441 800	1 548 600
Emprunt à terme renouvelable, portant intérêt au taux de base annuel de l'institution financière majoré de 3,55 %, garanti par une hypothèque de premier rang sur tous les biens meubles, présents et futurs, remboursable par versements mensuels de 8 704 \$ plus les intérêts, échéant en mars 2011.	130 566	-
Emprunt à terme, portant intérêt au taux de base annuel flottant de l'institution financière majoré de 0,75 %, garanti par une hypothèque de premier rang sur tous les biens meubles et immeubles, présents et futurs, remboursable par versements mensuels de 6 700 \$ plus les intérêts, échéant en juin 2013.	281 400	361 800
Emprunt à terme, portant intérêt au taux de base annuel flottant de l'institution financière majoré de 2,50 %, garanti par une hypothèque de premier rang sur tous les biens meubles et immeubles, présents et futurs, remboursable par versements mensuels de 2 500 \$ plus les intérêts, échéant en juillet 2013.	107 500	137 500
Emprunt de Développement Économique Canada, pour un montant maximum de 137 500 \$, ne portant pas intérêt, remboursable par versements mensuels de 1 156 \$, le premier versement est exigible 24 mois après la date d'achèvement du projet, échéant en août 2016.	55 489	-
Emprunt de Développement Économique Canada, pour un montant maximum de 100 000 \$, ne portant pas intérêt, remboursable par 8 versements semi-annuels de 8 549 \$, le premier versement est exigible 24 mois après la date d'achèvement du projet, échéant en février 2015.	68 394	43 387
Obligations relatives aux contrats de location-acquisition, taux d'intérêt de 6 %, remboursés en totalité en décembre 2009.	-	12 986
	2 085 149	2 104 273
Moins : versements exigibles à court terme	321 653	230 186
	<u>1 763 496</u>	<u>1 874 087</u>

Les versements en capital sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :
\$

Exercice se terminant en :	2010	321 653
	2011	251 863
	2012	238 923
	2013	195 471
	2014	137 771
	2015 – 2023	939 468
		<u>2 085 149</u>

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

14 Aide gouvernementale

La Société a comptabilisé une subvention non remboursable pour immobilisations corporelles de 50 000 \$ au titre d'aide gouvernementale reportée dont 5 000 \$ a été constaté dans les produits au cours de l'exercice.

15 Dette subordonnée

Cet emprunt auprès d'Investissement Québec, porte intérêt au taux variable du prêteur majoré de 2 % par année à compter de juin 2009 et est garanti par une hypothèque mobilière et immobilière sur tous les biens présents et futurs de la Société après ceux mentionnés à la note 13. L'emprunt est remboursable par versements mensuels de capital de 5 208 \$ et vient à échéance en juin 2013. La Société doit également respecter certains ratios financiers, soient un ratio minimal du fonds de roulement et un ratio maximal de la dette à long terme sur l'actif corporel net. Au 31 décembre 2009, la Société respecte ces clauses restrictives.

16 Capital-actions

a) La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les Sociétés par actions et le capital-actions autorisé se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées, sans valeur nominale.

b) Bons de souscription d'actions – émis et en circulation

Au 31 décembre 2009, 17 167 824 bons de souscription sont en circulation pour un montant total de 1 947 259 \$, dont 12 180 000 bons de souscription permettent au détenteur d'acquérir, pour chaque bon, une action ordinaire additionnelle au prix de 2,15 \$ jusqu'au 13 mai 2010 et 180 000 bons permettent au détenteur d'acheter, pour chaque bon, une action ordinaire au prix de 1,50 \$ jusqu'au 13 mai 2010. Les 4 807 824 bons restants sont décrits dans la note ci-dessous. La possibilité d'exercer les 6 180 000 bons émis lors de la prise de contrôle inversée est conditionnelle à l'exercice des bons restants qui avaient été émis précédemment (note 5).

c) Suite au regroupement d'entreprises (note 5), la Société a émis 5 834 249 actions ordinaires qui sont entières au 31 décembre 2009. Ces actions pourraient être disponibles aux actionnaires de l'ancien Xebec à l'atteinte d'objectifs financiers spécifiés, mesurés au 31 décembre 2009 et 2010. Par conséquent, ces actions sont considérées soumises à des restrictions, émises mais non en circulation. La charge de rémunération à base d'actions est comptabilisée en se basant sur les estimations de la direction quant à l'atteinte des objectifs financiers sur la période d'acquisition des droits, soit jusqu'aux 31 décembre 2009 et 2010. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, aucune rémunération à base d'actions n'a été comptabilisée.

d) La perte par action est calculée en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de 16 147 705 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 (8 638 496 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008). Les options d'achat d'actions et les bons de souscription en circulation n'ont pas été inclus dans le calcul du bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action car leur effet est anti-dilutif.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

16 Capital-actions (suite)

- e) Le 25 novembre 2009, la Société a conclu un placement privé pour 8 585 400 de ses actions ordinaires à un prix de 0,75 \$ par action pour un produit brut de 6 439 050 \$. Chaque action ordinaire se compose d'une action ordinaire et de la moitié d'un bon de souscription d'action ordinaire (« bon de souscription »). Le produit net tiré de l'émission, après déduction des frais de souscription et des frais d'émission, s'élève à 5 886 298 \$. Les bons de souscription donnent droit au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,10 \$ jusqu'au 25 mai 2011. Les bons de souscription sont sujets à un délai d'expiration accéléré, si à tout moment après le 31 décembre 2009, le prix publié de fermeture de l'action ordinaire à la Bourse de Toronto (« TSX ») est égal ou supérieur à 1,60 \$ pour 20 jours consécutifs à la bourse, auquel cas la Société peut donner au détenteur un avis écrit que les bons de souscription expireront à 17h00 le 30^e jour suivant la réception de cet avis. En utilisant la méthode de la valeur résiduelle, la valeur estimative des bons de souscription émis est nulle. Un nombre additionnel de 515 124 bons de souscription ont été émis à l'agent et permettent au détenteur d'acquérir, pour chaque bon, une action ordinaire au prix de 0,77 \$ jusqu'au 25 mai 2011. En utilisant le modèle Black-Scholes, la juste valeur estimative des bons de souscription émis est de 165 000 \$. Les hypothèses utilisées sont les suivantes : prix d'exercice tel que noté ci-dessus, taux d'intérêt sans risque de 0,93 %, volatilité prévue de 100 % et durée de vie prévue de 18 mois. Ce montant est inclus dans les frais d'émission d'actions.

17 Régime d'encouragement à base d'actions

Lors de la prise de contrôle inversée, la Société a pris en charge le régime de rémunération à base d'actions (le « régime ») de QuestAir, lequel permet l'émission d'options d'achat d'actions, de droits à la plus-value d'actions, d'actions restreintes, d'unités d'actions restreintes, d'attributions liées au rendement et d'autres attributions à base d'actions. En vertu du régime, les actions ordinaires pouvant être émises pour l'ensemble des ententes d'encouragement à base d'actions sont limitées au plus élevé de 591 560 et 10 % des actions ordinaires émises et en circulation. Au 31 décembre 2009, le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises selon le régime d'encouragement à base d'actions est de 2 696 839 actions.

En vertu du régime, les options d'achat d'actions sont octroyées à un prix d'exercice qui ne peut être inférieur au prix moyen pondéré des actions ordinaires pour les cinq jours de bourse précédant la date de l'octroi. Les options d'achat sont généralement acquises trimestriellement sur une période de quatre ans et peuvent être exercées sur une période de sept ans à compter de la date d'octroi.

L'évolution du nombre d'options en circulation depuis le 31 décembre 2008 s'établit comme suit :

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Dates d'expiration
En circulation au 31 décembre 2008	-	-	
Prises en charge lors de la prise de contrôle inversée	199 347	5,79	
Expirées	(60 295)	6,48	
En circulation au 31 décembre 2009 (116 874 options exerçables)	139 052	5,49	8 janvier 2010 au 26 septembre 2016

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Au 31 décembre 2009

17 Régime d'encouragement à base d'actions (suite)

Au 31 décembre 2009, les options en circulation et les options pouvant être levées se détaillent comme suit :

Prix de levée \$	Options en circulation au 31 décembre 2009			Options exerçables au 31 décembre 2009	
	Nombre d'options en circulation	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (en années)	Prix moyen pondéré de levée \$	Nombre d'options exerçables	Prix moyen pondéré de levée \$
0,44–2,40	87 267	3,50	1,34	80 834	1,39
4,60–6,90	2 940	4,33	6,07	2 362	6,29
9,00–13,90	36 889	5,89	11,47	21 587	11,00
16,20–17,50	11 956	4,96	17,22	12 091	17,22
	<u>139 052</u>	<u>4,27</u>	<u>5,49</u>	<u>116 874</u>	<u>4,90</u>

18 Frais de recherche et développement

	2009 \$	2008 \$
Frais de recherche et développement	1 499 032	430 989
Subventions gouvernementales	(332 790)	(52 917)
Crédits d'impôts à la recherche et au développement	(85 604)	(269 207)
	<u>1 080 638</u>	<u>108 865</u>

19 Frais financiers

	2009 \$	2008 \$
Intérêt et frais bancaires	41 463	92 789
Intérêt sur emprunt bancaire	55 919	57 875
Intérêt sur la dette à long terme et la dette subordonnée	136 480	197 444
	<u>233 862</u>	<u>348 108</u>

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

20 Impôts sur les bénéfices

a) Charge d'impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices incluent dans l'état des résultats se détaillent comme suit :

	2009 \$	2008 \$ (retraité – note 3)
Impôts sur les bénéfices exigibles	(57 206)	249 746
Impôts sur les bénéfices futurs	(122 615)	72 576
	<u>(179 821)</u>	<u>322 322</u>

b) Taux d'imposition effectif

Le taux d'imposition effectif utilisé par la Société diffère du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence s'explique par ce qui suit :

	2009 %	2008 % (retraité – note 3)
Taux d'imposition combiné appliqué sur le bénéfice avant impôts	30,86	26,17
Différence entre les taux canadiens statutaires et le taux applicable à la filiale étrangère	(0,36)	0,52
Éléments non déductibles	(2,09)	7,22
Provision pour moins-value	(20,77)	-
Impact de la réduction des taux d'imposition sur les impôts futurs	(3,71)	-
Autres	(1,33)	(0,83)
	<u>2,60</u>	<u>33,08</u>

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

20 Impôts sur les bénéfices (suite)

c) Actifs et passifs d'impôts futurs

	2009	2008
	\$	\$
		(retraité – note 3)
Actifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles	142 559	-
Actifs incorporels	79 925	-
Frais de financement	313 759	-
Pertes d'exploitation nettes reportées	13 233 128	-
Frais de recherche et développement	6 387 391	-
Crédits d'impôts	6 871 600	-
Autres	212 189	-
	<u>27 240 551</u>	<u>-</u>
Passifs d'impôts futurs		
Actifs dérivés	-	(61 477)
Immobilisations corporelles	-	(23 545)
Crédits d'impôts	-	(37 593)
	<u>-</u>	<u>(122 615)</u>
	27 240 551	(122 615)
Provision pour moins-value	(27 240 551)	-
Actif (passif) net d'impôts futurs	<u>-</u>	<u>(122 615)</u>
Portion court terme	-	(99 070)
Portion long terme	-	(23 545)
	<u>-</u>	<u>(122 615)</u>

En évaluant la possibilité de réalisation des actifs d'impôts futurs, la direction établit s'il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou que la totalité des actifs d'impôts futurs seront réalisés. La réalisation ultime des actifs d'impôts futurs dépend de la réalisation de bénéfices imposables futurs pour les exercices au cours desquelles les écarts temporaires deviennent déductibles. Comme la direction croit qu'il existe une incertitude quant à la réalisation des actifs d'impôts futurs, une provision pour moins-value a été constatée pour la totalité des actifs d'impôts futurs.

Une grande partie de la provision pour moins-value se rapporte au solde des actifs d'impôts futurs de QuestAir à la date d'acquisition. Lorsqu'un actif d'impôts futurs acquis lors d'un regroupement d'entreprises n'est pas reconnu à la date d'acquisition, toute reconnaissance ultérieure de l'avantage fiscal réduira d'abord l'écart d'acquisition lié à l'acquisition à zéro, puis réduira les actifs incorporels non amortis liés à l'acquisition à zéro, et finalement réduira la charge d'impôts sur les bénéfices, résultant en une augmentation du bénéfice net.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

20 Impôts sur les bénéfices (suite)

d) Autres

La Société dispose de pertes autres qu'en capital reportées provenant du Canada d'environ 49 900 000 \$, lesquelles sont susceptibles de réduire le bénéfice imposable des exercices futurs. L'actif d'impôts futurs provenant de ces reports de pertes n'a pas été constaté aux états financiers. Les pertes viennent à échéance comme suit :

	\$
2014	4 900 000
2015	5 900 000
2025	6 900 000
2026	7 200 000
2027	6 800 000
2028	10 500 000
2029	7 700 000
	<u>49 900 000</u>

La Société a également des pertes autres qu'en capital reportées provenant de Singapour d'environ 205 000 \$, lesquelles sont susceptibles de réduire le bénéfice imposable des exercices futurs sur une période illimitée.

La Société a engagé des frais de recherche et développement totalisant environ 23 800 000 \$, qui sont reportables indéfiniment et peuvent être portés en diminution du bénéfice imposable des exercices futurs.

Au 31 décembre 2009, la Société a également des crédits d'impôts à l'investissement d'environ 8 300 000 \$ susceptibles de réduire les impôts à payer fédéral et provincial du Canada. L'avantage éventuel provenant des crédits d'impôts à l'investissement n'a pas été constaté dans les états financiers et les crédits expirent comme suit :

	\$
2010	870 000
2011	240 000
2012	510 000
2013	270 000
2014	410 000
2015	360 000
2016	260 000
2017	160 000
2018	100 000
2019	470 000
2020	910 000
2021	240 000
2022	920 000
2023	480 000
2024	740 000
2025	650 000
2026	410 000
2027	240 000
2029	60 000
	<u>8 300 000</u>

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

21 Informations additionnelles sur les flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les montants suivants :

	2009	2008
	\$	\$
Intérêts versés	239 605	245 031
Impôts sur les bénéfices versés	27 351	16 296
	<hr/>	<hr/>
	266 956	261 327
	<hr/>	<hr/>

22 Engagements et éventualités

a) Contrats de location

Au 31 décembre 2009, la Société est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation échéant à différentes dates et principalement pour la location de locaux et de matériel de bureau, à verser les loyers minimums suivants :

	\$
Exercice se terminant en : 2010	630 508
2011	412 182
2012	133 669
2013	25 187
	<hr/>
	1 201 546
	<hr/>

b) Programme de Partenariat technologique Canada

Les ententes sous le programme de Partenariat technologique Canada seront amendées pour refléter la transaction complétée en juin 2009 (note 5).

Systemes d'adsorption modulée en pression et de gestion des gaz à cycle rapide

Le 6 juin 2003, QuestAir a conclu une entente avec le ministre de l'Industrie du gouvernement fédéral canadien en vertu du programme de Partenariat technologique Canada (PTC) dans le but de recevoir un soutien financier pour le développement et l'exploitation commerciale de ses systèmes d'adsorption modulée en pression et de gestion des gaz à cycle rapide.

Aux termes de l'entente, le total des coûts engagés à l'égard du projet entre le 1er octobre 2002 et le 30 septembre 2007 sera partagé, sous réserve d'une limite de contribution annuelle selon laquelle l'apport du Ministre ne devra pas dépasser le moindre de 30 % des coûts admissibles liés au projet ou 9 600 000 \$.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

22 Engagements et éventualités (suite)

b) Programme de Partenariat technologique Canada (suite)

L'entente prévoit de plus, que le Ministre doit fournir à QuestAir un apport financier sous réserve des limites susmentionnées en contrepartie de :

- i. l'émission de 19 230 bons de souscription transférables convertibles en actions ordinaires à un prix d'exercice de 38,80 \$, pouvant être exercés pendant une période de cinq ans (lesquels bons ont expirés non exercés), et
- ii. remboursements au Ministre pour la période des redevances au taux de 1,165 % (0,471 % à partir du 1^{er} octobre 2009) des produits bruts d'exploitation.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, QuestAir a conclu une entente amendée avec Industrie Canada dans le but de modifier l'entente de soutien financier de PTC pour le développement de ses systèmes d'adsorption modulée en pression et de gestion des gaz à cycle rapide. Cette entente amendée entraîne :

- iii. l'élimination de certaines étapes relatives au programme de gestion des gaz à cycle rapide
- iv. l'extension de certaines étapes relatives au programme des systèmes d'adsorption modulée en pression, afin que la phase de travail du programme se termine le 30 septembre 2008
- v. la réduction de la limite de contribution du Ministre à l'égard des coûts admissibles du projet à 8,14 millions \$, étant le montant reçu à ce jour par QuestAir
- vi. la réduction du plafond pour le remboursement conditionnel en vertu de l'accord à 18,8 millions \$ et l'extension de la date à laquelle la période de paiement des redevances se terminera de douze mois, au 30 septembre 2022 et
- vii. l'ajout d'un paiement unique de redevance inconditionnel de 0,5 million \$ payé en 2008.

Des remboursements cumulatifs de 797 967 \$ ont été faits au 31 décembre 2009. Tout montant classé à terme comme remboursable est comptabilisé à titre de passif lorsque les produits provenant du projet sont connus et peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et est comptabilisé dans les charges de redevances. Au 31 décembre 2009, 165 557 \$ a été constaté dans le passif.

Adsorption modulée en pression

Le 31 mars 1999, QuestAir a conclu une entente avec le ministre de l'Industrie du gouvernement fédéral canadien en vertu du programme PTC afin de recevoir un apport financier pour la mise en oeuvre et l'exploitation commerciale de son projet d'adsorption modulée en pression.

Aux termes de cette entente, le total des coûts engagés relativement au projet entre le 1er octobre 1998 et le 31 mars 2002 doit être partagé, sous réserve d'une limite de contribution annuelle selon laquelle l'apport du Ministre ne doit pas dépasser le moindre de 35 % du total des coûts admissibles liés au projet ou 4 947 330 \$.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

22 Engagements et éventualités (suite)

b) Programme de Partenariat technologique Canada (suite)

QuestAir a reçu des apports totalisant 4 762 503 \$. De plus, l'entente prévoit que les contributions sont remboursables uniquement en fonction d'une tranche équivalant à 1,8 % des produits bruts tirés du projet et des produits liés aux piles à combustible, jusqu'à concurrence d'un remboursement cumulatif maximal de 8,75 millions \$. Au 31 décembre 2009, des remboursements cumulatifs de 56 736 \$ avaient été effectués. Tout montant classé à terme comme remboursable est comptabilisé à titre de passif lorsque les produits tirés du projet sont connus et qu'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et est comptabilisé dans les charges de redevances. Au 31 décembre 2009, aucun montant n'avait été constaté à titre de passif. L'entente prend fin au plus tard à la date de remboursement du dernier montant dû au Ministre ou en 2015.

c) Entente avec Ressources naturelles Canada

En janvier 2005, QuestAir a reçu une subvention de 225 000 \$ du gouvernement du Canada au titre du Programme de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement du ministère des Ressources naturelles en guise de soutien au développement d'un adsorbant structuré aux propriétés accrues devant servir à la séparation d'hydrogène de haute pureté. L'entente prévoit que les contributions soient remboursables uniquement en fonction d'une tranche équivalant à 0,12 % des produits bruts tirés du projet jusqu'au 31 mars 2015 jusqu'à concurrence d'un remboursement cumulatif maximal de 225 000 \$, selon ce qui survient en premier. Au 31 décembre 2009, des remboursements cumulatifs de 5 592 \$ ont été effectués. Tout montant classé à terme comme remboursable est comptabilisé à titre de passif lorsque les produits tirés du projet sont connus et qu'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et est comptabilisé dans les charges de redevances.

En janvier 2004, QuestAir a reçu une subvention de 193 944 \$ du gouvernement du Canada au titre du Programme de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement du ministère des Ressources naturelles en guise de soutien au développement d'un dispositif visant à accroître l'efficacité des piles à combustible à haute température et à permettre la coproduction d'hydrogène. L'entente prévoit que les contributions soient remboursables uniquement en fonction d'une tranche équivalant à 0,12 % des produits bruts tirés du projet jusqu'au 31 mars 2014 jusqu'à concurrence d'un remboursement cumulatif maximal de 193 944 \$, selon ce qui survient en premier. Tout montant classé à terme comme remboursable est comptabilisé à titre de passif lorsque les produits tirés du projet sont connus et qu'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et est comptabilisé dans les charges de redevances. À ce jour, aucun produit n'a été constaté relativement à ce projet.

23 Éventualités

Au 31 décembre 2009, la Société avait un compte client impayé de 317 800 \$ pour lequel elle a envoyé une lettre de mise en demeure. En retour, le client a déposé une demande reconventionnelle pour un montant de 729 533 \$ si le dossier n'est pas résolu à la satisfaction des deux parties. La Société conteste la demande reconventionnelle et, de l'avis de la direction, cette réclamation est sans fondement. À la date des états financiers, ni le résultat ni le montant de l'éventuel règlement ne peut être prévu. Par conséquent, aucun montant n'a été provisionné dans les états financiers consolidés à l'égard de cette réclamation.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

24 Opérations entre apparentés

Le tableau suivant présente un sommaire des opérations entre apparentés ayant eu lieu au cours de l'exercice :

	2009	2008
	\$	\$
Honoraires professionnels et frais de publicité payés à des sociétés contrôlées par des membres de la famille immédiate d'un actionnaire	161 020	100 704

Ces opérations ont été effectuées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

25 Gestion du capital

L'objectif de la Société relatif à la gestion du capital consiste à utiliser des sources de financement à court terme pour gérer ses besoins en fonds de roulement et ses dépenses en immobilisations nécessaires à l'exécution de ses plans stratégiques et opérationnels. Depuis l'exercice précédent, la Société a modifié sa stratégie en ce qui concerne la gestion de sa structure de capital en obtenant l'accès à des facilités de crédit pour financer son expansion à l'étranger.

La structure de capital de la Société est composée des éléments suivants :

	2009	2008
	\$	\$
Encaisse	(5 447 702)	(550 377)
Emprunt bancaire	496 900	1 760 931
Dette subordonnée	218 752	250 000
Dette à long terme	2 085 149	2 104 273
	<hr/>	<hr/>
Avoir des actionnaires	(2 646 901)	3 564 827
	<hr/>	<hr/>
	12 251 816	1 125 141
	<hr/>	<hr/>
	9 604 915	4 689 968
	<hr/>	<hr/>

Au cours de l'exercice, le capital de la Société a été principalement affecté par l'acquisition décrite à la note 5 et l'émission d'actions décrite à la note 16 e). La Société n'est pas soumise à des exigences de capital imposées par les autorités de réglementation; cependant, la Société doit respecter certaines clauses restrictives liées aux modalités de son emprunt bancaire et de sa dette subordonnée. Au 31 décembre 2009, la Société respectait les clauses restrictives.

26 Informations sectorielles

La Société a un seul secteur d'activités et se spécialise dans la conception et la fabrication d'équipements de filtration, de purification, de séparation et de déshydratation des gaz et de l'air comprimé. La Société a quatre gammes de produits et fournit les services d'ingénierie correspondants.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

26 Informations sectorielles (suite)

Les produits par région géographique, établis selon l'emplacement du client, se détaillent comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Produits		
Amérique du Nord	7 959 832	8 478 059
Amérique du Sud	3 757 598	-
Moyen Orient	4 541 472	3 833 899
Asie	1 694 200	850 217
Europe	740 686	3 678 447
	<u>18 693 788</u>	<u>16 840 622</u>

Les produits sont classés par gamme de produits comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Gamme de produits		
Séchoirs de gaz naturel	11 141 555	12 201 939
Filtration de gaz comprimé	3 019 412	3 645 071
Séchoirs d'air	1 246 072	993 612
Purification de gaz	1 831 512	-
Services d'ingénierie	1 455 237	-
	<u>18 693 788</u>	<u>16 840 622</u>

Les clients importants qui représentent 10 % ou plus des produits se détaillent comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Clients		
Client A	3 757 598	-
Client B	3 106 227	1 863 250
Client C	511 382	3 465 600
	<u>7 375 207</u>	<u>5 328 850</u>

L'emplacement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition par région géographique se détaille comme suit :

	2009 \$	2008 \$ (retraité – note 3)
Immobilisations corporelles, actifs incorporels et écart d'acquisition		
Canada	8 357 870	1 420 013
Asie	468 259	550 515
	<u>8 826 129</u>	<u>1 970 528</u>

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

27 Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte imprévue si un client ou un tiers ne remplit pas ses obligations contractuelles. Le principal risque de crédit de la Société se rapporte à l'encaisse et aux comptes clients impayés. La valeur comptable de ses comptes clients impayés correspond à l'estimation de la Société de son exposition maximale de crédit. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures telles que les procédures d'approbation du crédit, l'établissement de limites de crédit, l'utilisation des évaluations de crédit et le suivi des pratiques visant à réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte réelle. Cette année, une provision pour créances douteuses de 392 042 \$ a été prise, telle que déterminée par la direction, basée sur l'expérience antérieure et l'évaluation des conditions financières des clients ainsi que l'environnement économique général. Advenant le cas où une provision pour créances douteuses est comptabilisée et que le solde d'un compte client est considéré irrécouvrable, il y a radiation du compte client contre la provision pour créances douteuses. La dépense de mauvaises créances s'élève à 222 967 \$ en 2009 (155 999 \$ en 2008). Au 31 décembre 2009, les trois plus importants clients de la Société représentent 33 % (21 %, 7 % et 5 %) du total des comptes clients, comparativement à 75 % en 2008 (39 %, 26 % et 10 %).

Les comptes clients se détaillent comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Comptes clients courants	997 964	3 140 066
Comptes clients en souffrance de :		
1 – 30 jours	315 532	712 384
31 – 60 jours	182 429	50 238
61 – 90 jours	164 200	95 632
Plus de 90 jours	1 233 182	13 879
	<hr/>	<hr/>
Total des comptes clients	2 893 307	4 012 199
Provision pour créances douteuses	(392 042)	-
Autres débiteurs	604 569	526 643
	<hr/>	<hr/>
Total des débiteurs	3 105 834	4 538 842

La trésorerie de la Société est maintenue auprès d'institutions financières importantes; par conséquent, la Société estime que le risque de non-exécution de ces instruments est faible. À ce jour, la Société n'a encouru aucune perte liée à ces instruments.

Risque de change

La Société réalise environ 64 % de ses ventes et 54 % de ses achats en devises étrangères. Par conséquent, certains actifs et passifs sont exposés aux fluctuations du taux de change. Au 31 décembre 2009, les montants suivants sont présentés en dollars américains, en euros, en renminbis, en livres et en dollars de Singapour et ont été convertis en dollars canadiens. La Société n'utilise pas d'instruments financiers pour réduire ce risque.

La direction ne croit pas que l'impact des fluctuations de change sera significatif et, par conséquent, n'a pas fourni une analyse de sensibilité de l'impact des fluctuations sur la perte nette et le résultat étendu.

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

27 Instruments financiers (suite)

Risque de change (suite)

	2009 Dollars américains	2009 Euros	2009 Renminbis	2009 Livres	2009 Dollars de Singapour
Encaisse	569 032	436	2 351 045	-	68 624
Débiteurs	593 566	414 098	6 827 861	-	106 855
Encaisse soumise à des restrictions	15	128 700	-	-	-
Comptes fournisseurs et frais courus	(66 277)	(506 021)	(10 479 976)	(30 073)	(182 307)
	<u>1 096 336</u>	<u>37 213</u>	<u>(1 301 070)</u>	<u>(30 073)</u>	<u>(6 828)</u>
Total en dollars canadiens	<u>1 152 250</u>	<u>55 819</u>	<u>(199 454)</u>	<u>(50 878)</u>	<u>(5 092)</u>

	2008 Dollars américains	2008 Euros	2008 Renminbis
Encaisse	439 728	4 029	42 371
Débiteurs	379 597	1 772 950	276 752
Encaisse soumise à des restrictions	-	128 700	-
Comptes fournisseurs et frais courus	(127 476)	(12 374)	(10 361 398)
	<u>691 849</u>	<u>1 893 305</u>	<u>(10 042 275)</u>
Total en dollars canadiens	<u>842 672</u>	<u>3 227 328</u>	<u>(1 802 588)</u>

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent à mesure que le taux d'intérêt du marché varie.

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts bancaires à court terme et à long terme, pour lesquels le taux d'intérêt fluctue selon le taux préférentiel de l'institution financière. L'emprunt bancaire à court terme au 31 décembre 2009 est de 496 900 \$ (1 760 931 \$ en 2008) et la dette à long terme qui est sujette aux variations du taux d'intérêt est de 1 961 266 \$ (2 047 900 \$ en 2008). Le taux d'intérêt annuel est le taux préférentiel de l'institution financière majoré de 0,60 %. Si le taux d'intérêt sur les emprunts bancaires était de 50 points de base supérieur (inférieur), par rapport aux dettes bancaires en cours durant l'exercice 2009, la perte nette / le bénéfice net aurait été 12 300 \$ (21 800 \$ en 2008) supérieur (inférieur).

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

27 Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance.

Le tableau suivant représente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2009 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	13 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Passifs financiers					
Comptes fournisseurs et frais courus	5 578 505	5 578 505	5 578 505	-	-
Emprunt bancaire	496 900	496 900	496 900	-	-
Dette à long terme totale	2 303 901	2 853 420	484 844	396 700	1 971 876
Passifs financiers dérivés	96 645	96 645	96 645	-	-
	<u>8 475 951</u>	<u>9 025 470</u>	<u>6 656 894</u>	<u>396 700</u>	<u>1 971 876</u>

Le tableau suivant représente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2008 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	13 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Passifs financiers					
Comptes fournisseurs et frais courus	4 320 860	4 320 860	4 320 860	-	-
Emprunt bancaire	1 760 931	1 760 931	1 760 931	-	-
Dette à long terme totale	2 354 273	3 526 634	487 581	447 806	2 591 246
	<u>8 436 064</u>	<u>9 608 425</u>	<u>6 569 372</u>	<u>447 806</u>	<u>2 591 246</u>

Les montants d'intérêt contractuels qui proviennent des taux d'intérêt variables sont établis à partir des cours au comptant à la date du bilan.

Le développement de la Société est financé par une combinaison d'emprunts provenant des facilités de crédit existantes, de l'émission de la dette et de l'émission d'actions.

La Société a l'intention de remplir ses obligations par le recouvrement de ses comptes clients et la réception des paiements futurs sur les montants non encore facturés ainsi que par l'encaisse (note 1b)).

Xebec Adsorption Inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Au 31 décembre 2009

27 Instruments financiers (suite)

Juste valeur

Les modifications au chapitre 3862 du manuel de l'ICCA, « Instruments financiers – informations à fournir », établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui exige que la Société utilise un maximum de données observables lors de l'établissement de la juste valeur. La Société applique l'approche de marché pour les évaluations récurrentes de juste valeur.

Le chapitre décrit trois niveaux qui peuvent être utilisées pour évaluer la juste valeur :

Niveau 1 - Les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Un marché actif est un marché où les transactions pour l'actif ou le passif se produisent à une fréquence et un volume suffisants pour fournir des informations sur les prix sur une base continue.

Niveau 2 - Les prix indiqués pour des actifs ou passifs similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs, ou d'autres données qui sont observables ou qui peuvent être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi durée des actifs ou des passifs.

Niveau 3 - Données non observables qui sont soutenues par un marché où il y a peu ou pas d'activités et qui sont significatives pour la juste valeur des actifs ou des passifs.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur

L'encaisse, les débiteurs, l'emprunt bancaire et les comptes fournisseurs et frais courus sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. Le niveau utilisé par la Société pour évaluer la juste valeur de son encaisse est le niveau 1.

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond aux montants pour lesquels les instruments financiers pourraient être échangés entre des parties consentantes, d'après les données actuelles du marché pour des instruments similaires. Comme des estimations doivent être utilisées pour déterminer la juste valeur, celle-ci ne doit pas être considérée comme étant réalisable dans le cas d'un règlement immédiat des instruments.

Au 31 décembre 2009, la juste valeur des passifs dérivés s'élève à 96 645 \$. Le niveau retenu par la Société pour évaluer la juste valeur de ses passifs dérivés est le niveau 2.

Autres

La juste valeur du prêt à une coentreprise et de la dette à long-terme, incluant la dette subordonnée, se rapproche de leur valeur comptable étant donné leurs taux d'intérêt variables ou leurs taux actuels du marché en ce qui concerne les instruments à taux fixe.